



CHARTRE DE PRISE EN CHARGE DU BAFA

Fête Le Mur prend en charge la totalité de ma formation Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) en échange, je m'engage :

- à me présenter à toute les sessions de formation.
- à prévenir, le cas échéant, Xavier et/ou l'organisme de formation en cas d'empêchement.
- à respecter mes formateurs ainsi que les autres stagiaires.
- à respecter les règlements inhérents à ma fonction d'animateur en toute occasion.
- à accompagner lorsque cela m'est possible des sorties FLM (National, intersites, sorties....).
- à avoir un comportement irréprochable en tout temps sur le site et/ou en tous lieux
- à surveiller mes publications sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Snapchat...) afin de ne pas porter atteinte aux partenaires privés/publics, Fête Le Mur, Fête Le Mur Canteleu ou au Canteleu Tennis Club et/ou à ses dirigeants ou membres....

Je suis bien conscient que si je devais faillir à ces règles :

- il me serait demandé le remboursement intégral des sommes versées par Fête Le Mur.
- Le CTC et/ou Fête Le Mur ne prendraient plus en charge aucune formation.

Date : 05/11/16

Lu et approuvé,

Le stagiaire

Les Parents

Le Responsable du Site



CHARTRE DE PRISE EN CHARGE DU BPJEPS APT

Fête Le Mur prend en charge la totalité de ma formation BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et Sportive-Activités Physiques pour Tous) en échange, je m'engage :

- à me présenter à toute les sessions de formation.
- à prévenir, le cas échéant, Xavier et/ou l'organisme de formation en cas d'empêchement.
- à respecter mes formateurs ainsi que les autres stagiaires.
- à respecter les règlements inhérents à ma fonction d'animateur en toute occasion.
- à accompagner lorsque cela m'est possible des sorties FLM (National, intersites, sorties....).
- à avoir un comportement irréprochable en tout temps sur le site et/ou en tous lieux
- à surveiller mes publications sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Snapchat...) afin de ne pas porter atteinte aux partenaires privés/publics ainsi qu'à Fête Le Mur, Fête Le Mur Canteleu au Canteleu Tennis Club et/ou à ses dirigeants ou membres....

Je suis bien conscient que si je devais faillir à ces règles :

- il me serait demandé le remboursement intégral des sommes versées par Fête Le Mur.
- Le CTC et/ou Fête Le Mur ne prendraient plus en charge aucune formation.

Date : 05/11/16

Lu et approuvé,

Le stagiaire

Les Parents

Le Responsable du Site

